



Indice des prix à la consommation des ménages

Hausse des prix de 0,8 % en juin 2018

Hausse de 1,4 % sur un an

L'indice des prix à la consommation des ménages de la Guyane augmente modérément (+ 0,8 %) entre mai et juin 2018. L'évolution des prix de l'alimentation, de l'énergie et des transports contribue à cette hausse. Par rapport à juin 2017, les prix à la consommation progressent de 1,4 %.

Clovis CLOTAIL

Les prix de l'alimentation progressent de 0,7 % au cours du dernier mois (+ 0,7 % sur un an). Cette augmentation est principalement due à l'accroissement des prix des produits frais (+ 2,1 %) : les prix des légumes frais grimpent de 4 % et ceux des poissons frais et des fruits frais, de 0,6 %. Hors produits frais, les prix de l'alimentation augmentent de 0,5 %.

Les prix des produits manufacturés sont quasiment stables par rapport au mois de mai (+ 0,1 %). Ils régressent tout de même de 0,8 % sur un an. Les prix de « l'habillement et chaussures » sont stationnaires. En effet, la baisse des prix des chaussures (− 0,4 %) est compensée par la faible progression des prix des habits (+ 0,1 %). Dans le même temps, les prix des produits de santé se stabilisent (− 0,1 %) et ceux des « autres produits manufacturés » progressent peu (+ 0,2 %).

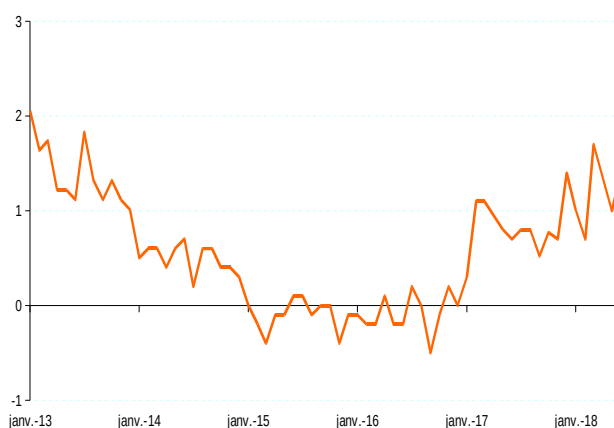
Les prix de l'énergie croissent de 3 % en juin (+ 9,4 % sur un an), en raison de l'augmentation de 4,1 % des prix des produits pétroliers. En effet, les prix du gazole grimpent de 4,3 %, et ceux de l'essence, de 3,8 %.

Les prix des services augmentent de 1 % (+ 1,3 % sur un an). Bien que les prix des services de transport grimpent fortement ce mois-ci (+ 18,5 %), suite à l'augmentation des prix des billets d'avion (+ 21,1 %), ceux des services de santé

et des services de communications fléchissent de 0,2 %. Dans le même temps, les prix des loyers et services rattachés, ainsi que ceux des « autres services », sont constants.

1 Indice des prix à la consommation en Guyane

En glissement annuel (en %)



NB : l'indice des prix de Guyane pour avril 2017 n'est pas disponible, les mouvements sociaux ayant empêché les relevés de prix nécessaires à l'établissement de l'indice. Lecture : en janvier 2018, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,7 % par rapport à janvier 2017.

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2018.

2 Indice des prix à la consommation en Guyane - Juin 2018

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2018	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Juin 2017	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Juin 2018	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	100,8	101,3	101,2	101,4	102,2	0,8	0,9	1,4
Alimentation	1 596	101,2	101,6	101,2	101,3	102,0	0,7	0,3	0,7
Produits frais	162	106,9	107,1	104,4	105,9	108,2	2,1	1,0	1,1
Alimentation hors produits frais	1 434	100,4	100,8	100,6	100,5	101,1	0,5	0,3	0,7
Tabac	161	100,7	114,0	116,8	116,2	115,9	-0,2	1,7	15,1
Produits manufacturés	2 930	99,9	98,8	98,9	98,9	99,1	0,1	0,3	-0,8
Habillement et chaussures	663	102,7	98,7	98,6	98,7	98,7	0,0	0,0	-3,9
Produits de santé	417	93,7	91,7	91,4	91,5	91,4	-0,1	-0,3	-2,5
Autres produits manufacturés	1 850	100,2	100,4	100,7	100,7	100,9	0,2	0,5	0,7
Énergie	789	98,2	102,6	102,1	104,3	107,4	3,0	4,6	9,4
dont Produits pétroliers	572	95,6	100,6	99,9	102,9	107,1	4,1	6,5	12,0
Services	4 524	101,4	101,8	101,8	101,7	102,7	1,0	0,9	1,3
Loyers et services rattachés	1 239	100,8	101,7	101,7	101,7	101,7	0,0	0,0	0,9
Service de santé	566	103,1	105,6	105,8	105,6	105,4	-0,2	-0,1	2,3
Services de transports	304	91,8	88,9	87,9	82,6	97,9	18,5	10,1	6,6
Services de communications	390	99,1	96,7	96,7	96,7	96,5	-0,2	-0,2	-2,6
Autres services	2 025	103,2	103,9	103,8	104,5	104,6	0,0	0,7	1,3
Alimentation et tabac	1 757	101,3	102,8	102,6	102,7	103,3	0,6	0,5	2,0
Produits manufacturés et énergie	3 719	99,6	99,7	99,7	100,2	100,9	0,7	1,2	1,3
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 267	99,1	98,8	99,0	99,0	99,2	0,1	0,3	0,1
Ensemble hors produits frais	9 844	100,6	101,2	101,1	101,3	102,1	0,8	0,9	1,5
Ensemble hors énergie	9 211	101,0	101,1	101,1	101,1	101,7	0,6	0,6	0,8
Ensemble hors tabac	9 839	100,8	101,1	101,0	101,2	102,0	0,8	0,9	1,2

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

3 Indices des prix des départements d'outre-mer et de France

Juin 2018

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	1,4	1,4	1,6	1,9	2,0
Alimentation	2,6	0,7	1,0	3,6	1,9
Produits frais	8,9	1,1	2,0	18,9	5,9
Alimentation hors produits frais	1,8	0,7	0,9	2,3	1,2
Tabac	15,9	15,1	12,5	14,9	16,3
Produits manufacturés	0,4	-0,8	0,0	-0,1	-0,2
Habillement et chaussures	1,0	-3,9	0,1	-1,4	-0,3
Produits de santé	-2,7	-2,5	-2,0	-1,1	-2,2
Autres produits manufacturés	1,0	0,7	0,5	0,4	0,2
Énergie	10,3	9,4	10,0	13,1	12,3
dont Produits pétroliers	13,2	12,0	13,1	16,3	21,0
Services	-0,1	1,3	1,0	0,5	1,2
Loyers et services rattachés	0,5	0,9	0,9	1,0	-0,2
Service de santé	1,6	2,3	1,6	0,3	0,5
Service de transport	-1,1	6,6	-1,0	-5,7	0,6
Services de communications	-4,1	-2,6	-3,1	-2,6	0,7
Autres services	-0,1	1,3	1,7	1,7	1,7
Alimentation et tabac	3,3	2,0	1,7	4,7	3,4
Produits manufacturés et énergie	2,1	1,3	2,2	2,3	2,5
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,3	0,1	0,0	0,2	-0,2
Ensemble hors produits frais	1,2	1,5	1,5	1,7	1,9
Ensemble hors énergie	0,7	0,8	0,8	1,1	1,2
Ensemble hors tabac	1,3	1,2	1,4	1,7	1,7

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Service territorial de Guyane
23 ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- En Guyane, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole. Insee, Antian'échos, n° 50 Juin 2014.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293319>

